

# ACTION URGENTE

## UN HOMME RENVOYÉ DE FORCE RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ

**L'Indonésie a renvoyé le ressortissant émirien, Abdulrahman Bin Sobeih, de force aux Émirats arabes unis le 18 décembre 2015. On ignore où il se trouve et il risque de subir des actes de torture ou d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants.**

Les autorités indonésiennes ont arrêté **Abdulrahman Bin Sobeih**, 50 ans, le 20 octobre 2015 pour possession de papiers d'identité falsifiés. Il a été détenu au quartier général de la police de la station touristique de Balerang sur l'île de Batam, dans la province des îles Riau. Selon plusieurs sources, l'avocat d'Abdulrahman Bin Sobeih a été convoqué au quartier général de la police par les autorités de la province le 18 décembre 2015, et a été informé que la détention de son client prendrait fin le lendemain, ce qui lui permettrait alors de déposer une demande d'asile en Indonésie auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Cependant, le 18 décembre au soir, Abdulrahman Bin Sobeih a été conduit hors du poste de police par cinq représentants émiriens et six représentants indonésiens, bien qu'aucune décision de justice justifiant son expulsion n'ait été présentée. Ils l'ont emmené à l'aéroport de Hang Nadim où il a été forcé à embarquer dans un avion vers les Émirats arabes unis.

En juillet 2013, les Émirats arabes unis avaient condamné Abdulrahman Bin Sobeih (également connu sous le nom d'al Suwaidi) par contumace à 15 ans d'emprisonnement pour des accusations d'appartenance à un groupe ayant créé une organisation visant à renverser le gouvernement des Émirats arabes unis. Plus de 60 autres personnes ont également été condamnées après un procès inique pendant lequel 71 des 94 accusés se sont plaints d'avoir été victimes d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Ils n'ont pas été autorisés à faire appel de leur jugement et de leur condamnation. La réelle raison de leur arrestation et de leur condamnation semble être liée à leur opposition manifeste au gouvernement des Émirats arabes unis. En novembre 2013, le groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déclaré que les 61 personnes qui avaient été arrêtées exerçaient leur droit légitime à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion et d'association pacifiques.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités des Émirats arabes unis à mettre fin à la détention secrète d'Abdulrahman Bin Sobeih et à indiquer où il se trouve ;
- appelez-les à veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements, et qu'il puisse contacter sans délai un avocat et sa famille, et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- engagez-les à libérer Abdulrahman Bin Sobeih, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi, auquel cas il devra bénéficier d'un procès équitable.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 FÉVRIER 2016 À :**

Ministre de l'Intérieur  
Lt General Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan  
Zayed Sport City, Arab Gulf Street, Near to Shaikh Zayed Mosque  
Abu Dhabi POB: 398  
Fax : +971 2 4414938  
+971 2 4022762  
+971 2 4415780  
Courriel : moi@moi.gov.ae  
Twitter : @SaifBZayed  
**Formule d'appel : Your Highness, / Monseigneur (Votre Altesse, dans le corps du texte),**

Vice-président et Premier ministre  
Sheikh Mohammed Bin Rashid al-Maktoum  
Prime Minister's Office  
P.O. Box: 212000 Dubai  
Émirats arabes unis  
Fax : +971 4 330 4044  
Courriel : info@primeminister.ae  
http://uaepm.ae/English/Pages/ContactUs.aspx  
Twitter : @HSHkMoh  
**Formule d'appel : Your Highness, / Monseigneur, (puis Votre Altesse, dans le corps du texte),**

### **Copies à :**

Prince héritier d'Abou Dhabi  
Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan  
Crown Prince Court  
King Abdullah Bin Abdulaziz  
Al Saud Street,  
P.O. Box: 124  
Abu Dhabi  
Émirats arabes unis  
Fax : +971 2 668 6622  
Twitter : @MBZNews

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name Address 1 Address 2 Address 3 Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN HOMME RENVOYÉ DE FORCE RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis mars 2012, les autorités des Émirats arabes unis ont arrêté un très grand nombre de personnes liées à l'organisation sociale al Islah, affirmant qu'ils avaient des liens avec le mouvement politique égyptien des Frères musulmans et qu'ils conspiraient contre la sécurité de l'État des Émirats arabes unis.

Entre mars et juillet 2013, les Émirats arabes unis ont jugé 94 Émiriens accusés d'avoir des liens avec al Islah. Ces personnes ont comparu devant la Chambre de la sûreté de l'État de la Cour suprême fédérale. Parmi les 94 personnes arrêtées, plusieurs ont été détenues dans des lieux inconnus pendant plusieurs mois où elles n'ont pas été autorisées à contacter leur famille ou leurs avocats avant d'être jugées. Le tribunal a accepté des éléments à charge fondés sur des « aveux » obtenus lors de la détention provisoire, lorsque les 94 personnes ne pouvaient pas contacter leurs proches et s'étaient vu refuser le droit d'être représentées par un avocat. Le tribunal a rejeté les allégations de mauvais traitements formulées par 71 des accusés, sans mener d'enquête sur ces allégations et a conclu le procès en condamnant 69 des accusés. Au titre du droit émirien, le jugement était définitif et n'a pas pu faire l'objet d'un appel, ce qui représente une violation du droit international. Il s'agit d'un procès inique.

Lorsqu'Abdulrahman Bin Sobeih a été arrêté en Indonésie en octobre 2015, les Émirats arabes unis ont demandé son extradition immédiate. Celle-ci n'a cependant pas été accordée car, au titre du traité d'extradition de 2014 entre les gouvernements des Émirats arabes unis et de l'Indonésie, l'extradition doit être autorisée par les tribunaux respectifs des deux pays. Le 18 décembre 2015, l'ordre de détention d'Abdulrahman Bin Sobeih a expiré. En l'absence d'une décision de justice autorisant son extradition, des représentants émiriens et indonésiens ont organisé son expulsion d'Indonésie.

Abdulrahman Bin Sobeih se rendait régulièrement en Indonésie depuis 1995. Il s'est engagé dans de nombreuses organisations caritatives sociales et religieuses. Il a enseigné l'arabe dans un internat islamique (*pesantren* en indonésien) dans la province de Java Ouest et a participé aux secours humanitaires à la suite du tsunami à Aceh en 2004-2005. Il semble qu'il ait également fourni une aide sociale à des personnes à Pangangdan, à Java Ouest en 2007, à la suite d'un autre tsunami. En 2010, il aurait aidé l'organisation islamique al Khairat à construire une mosquée dans la province de Sulawesi central.

Selon l'avocat d'Abdulrahman Bin Sobeih, son client a perdu plusieurs papiers d'identité lors de l'un de ses séjours prolongés en Indonésie et a alors décidé d'obtenir de faux exemplaires de sa carte d'identité indonésienne, d'une carte familiale (la KK ou Kartu Keluarga) et de son acte de naissance. Les autorités indonésiennes l'ont arrêté au titre des articles 264.2, 266.1 et 2 du Code pénal indonésien, pour s'être procuré de faux documents. La peine maximale pour cette infraction est de huit ans d'emprisonnement.

L'avocat d'Abdulrahman Bin Sobeih s'attendait à ce que la procédure d'extradition soit prolongée, car au titre du droit indonésien, il aurait d'abord dû être jugé en Indonésie. La demande d'extradition aurait par ailleurs dû être acceptée par un tribunal. Aucune de ces conditions n'a été remplie.

Nom : Abdulrahman Bin Sobeih (également connu sous le nom d'al Suwaidi)  
Homme

AU 4/16, MDE 25/3163/2016, 8 janvier 2016